

DÉLIBÉRATION

N°2023-002

Département des B.D.R.
Arrondissement de MARSEILLE
Canton d'ALLAUCH
Commune de BELCODÈNE

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0
Date de convocation : 28 mars 2023

BUDGET PRINCIPAL COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Conseil Municipal, réuni le 04 avril 2023, sous la présidence de M. Jean-Robert DAGORN, 1^{er} Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. Patrick PIN, Maire, qui s'est retiré de la présente séance, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		420 654.87		248 299.81		668 954.68
Opérations de l'exercice	1 530 741.61	2 022 787.47	846 603.38	967 725.31	2 377 344.99	2 990 512.78
TOTAUX	1 530 741.61	2 443 442.34	846 603.38	1 216 025.12	2 377 344.99	3 659 467.46
Résultats de l'exercice		492 045.86		121 121.93		613 167.79
Résultats de clôture		912 700.73		369 421.74		1 282 122.47
Restes à réaliser			1 444 208.80	313 775.00		
TOTAUX CUMULES	1 530 741.61	2 443 442.34	2 290 812.18	1 529 800.12	3 821 553.79	3 973 242.46
RESULTATS DEFINITIFS		912 700.73	761 012.06			151 688.67

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5°) **APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ;**

Ont signé au registre des délibérations : Présents : Jean-Robert DAGORN, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Jean-Noël BISACCIA, Patrick MOERKERCKE, Gilles COLLOMB, Nathalie CRESPIY, Julie MACHET, Gilbert CIAMPI, Antoine DUPLA, Claudia CUORDIFEDE, Valérie SCOTTO DI CESARE.

Absents : Barbara GANGI

Procurations : Laurent JULLIEN a donné procuration à Jean-Robert DAGORN, Audrey CICCARIELLO a donné procuration à Evelyne COQUERAN, Sandrine MA
donné procuration à Gabriel SCHANG, Jean-François BERNARD a donné procuration à Claudia CUORDIFEDE

Secrétaire de séance : Evelyne COQUERAN

Conforme au registre des délibérations,

Belcodène, le 04 avril 2023

Le Président de séance

Jean-Robert DAGORN



La secrétaire de séance
Evelyne COQUERAN

Le présent acte est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans les deux mois suivant sa publication.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

5 AVR. 2023

Berser
Levraut

013-211300132-20230404-2023_002COM-BF